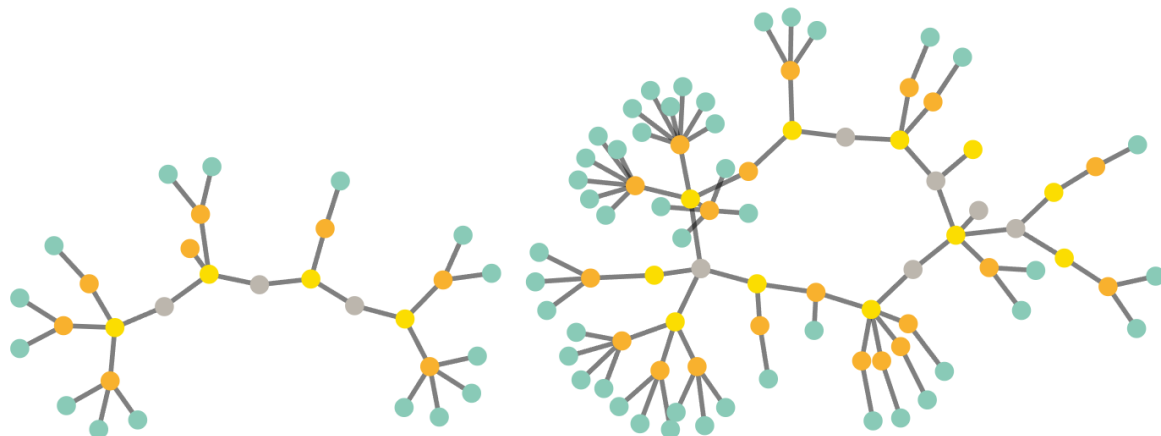




Réseau sobriété

Rapport de la phase de consultation

David Moreau et Noémie Vetterli

Août 2025

Projet financé par les fondations Leenaards, Charles Léopold Mayer pour le progrès humain et Mercator



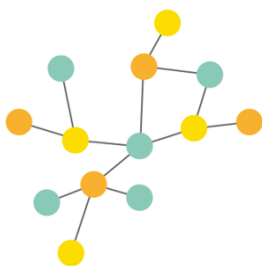


Table des matières

Introduction.....	3
Objectifs	3
Approche de la sobriété	4
Méthode de consultation	4
Organisations consultées	5
Analyse des résultats.....	6
Convivialité	6
Définition et importance de la sobriété	6
Organisations travaillant sur la sobriété, leurs leviers et thématiques.....	7
Besoins des communes	8
Collecter des actions de sobriété et les documenter.....	9
Comprendre puis répondre aux besoins opérationnels de mise en œuvre des communes	10
Diffuser les actions et la documentation sur la sobriété.....	11
« Réseau » est-il le bon terme ?	11
Enseignements et synthèse	11
Besoin d'un réseau sobriété et retour sur objectifs	13
Pistes pour la suite	13
Questions et contacts.....	13

Introduction

Ce rapport s'inscrit dans le cadre du projet de « réseau sobriété » que négaWatt souhaite initier en Suisse. Ce projet a été lancé suite au constat fait ces dernières années d'un manque de synergies entre les nombreuses organisations actives sur la thématique de la sobriété. Ce besoin de coopération s'inscrit dans un contexte politique et géopolitique tendu (guerres en Ukraine et en Palestine, montée de l'extrême droite dans de nombreux pays), accompagné d'une diminution significative des budgets et projets dédiés à la protection de l'environnement et du climat. Dans ce cadre, renforcer la collaboration entre les organisations actives dans le domaine de la sobriété devient essentiel, à la fois, pour accroître l'efficacité des actions menées et pour préserver nos capacités d'intervention malgré des ressources financières plus limitées.

Pour y parvenir, trois phases sont planifiées pour 2024-2025 :

1. Consultation nationale des organisations actives sur le thème de la sobriété.
2. Co-développement d'une stratégie pour la mise en commun des projets portés par les organisations consultées dans des groupes actions.
3. Activer les groupes actions par des projets pilotes.

Il est ensuite prévu de pérenniser les groupes actions en 2026 selon leur succès et financements.

Ce rapport présente une synthèse des résultats de la phase de consultation (phase 1), puis sur cette base, une structure pour le développement du réseau est proposée (phase 2).

Réseau ou coalition sobriété

La phase de consultation a permis d'identifier que le terme de réseau n'est pas le plus opportun et qu'il serait plus judicieux de parler de coalition (p.11). Toutefois, afin de garder une cohérence avec les sept derniers mois de consultation, négaWatt a choisi pour ce rapport de conserver le terme de réseau et de mettre en discussion celui de coalition lors de la mise sur pied des groupes actions sur la fin de l'année.

Objectifs

L'objectif général poursuivi par négaWatt en initiant un réseau sobriété est de codévelopper des synergies entre organisations, afin de favoriser le développement d'actions de sobriété aux niveaux communal, cantonal et national. Pour ce faire des objectifs ont été définis pour 2025 ainsi que pour la phase de consultation. Avec de plus le souhait de mener l'ensemble de ce processus sur une base participative.

- **Potentielle réseau 2025**
 - Coconstruire un argumentaire et une stratégie, et sélectionner des projets à développer par les organisations du réseau.
 - Constituer des groupes de travail en accord avec les axes stratégiques et projets.
 - Lancer le développement d'outils de travail et projets de sobriété par les organisations du réseau.
 - Communiquer et diffuser les actions du réseau et de la thématique sobriété.
- **Phase de consultation**
 - Infuser un esprit de convivialité et de co-développement.
 - Partager des connaissances et une vision de la sobriété.
 - Établir un état des lieux des organisations, actions et besoins.
 - Évaluer le besoin d'un réseau sobriété.
 - Développer une première esquisse de la structure et du fonctionnement du réseau sobriété et des groupes actions et organisations impliquées de manière participative.
 - Activer les potentielles organisations du réseau sobriété

Approche de la sobriété

La sobriété est un concept vaste et chaque organisation en aura une vision différente. Un des objectifs de la consultation était donc de comprendre ces approches et potentiellement de proposer une vision partagée. Pour ce faire, des discussions sur la définition de la sobriété ont systématiquement été menées en utilisant comme base la définition de négaWatt Suisse inspirée de celle de Virage Énergie. L'objectif n'était pas d'imposer cette définition, mais de créer sur cette base une discussion et d'identifier ainsi comment ce concept est appréhendé. La définition de négaWatt est la suivante :

« La sobriété est une démarche volontaire et organisée qui consiste à interroger et faire réduire nos usages de l'énergie et des ressources naturelles afin de garantir le bien-être tout en restant dans les limites planétaires. Elle permet notamment de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et notre consommation d'énergie par une évolution à long terme des modes de vie, organisations collectives et imaginaires. »

À noter que cette définition s'applique à tout type de ressource et pas uniquement à l'énergie. De plus, il était important pour négaWatt d'insérer tout au long de cette consultation la question de la justice sociale et d'insister sur le principe de sobriété systémique.

Méthode de consultation

La consultation s'est déroulée de novembre 2024 à mai 2025 en plusieurs étapes représentées par le schéma ci-dessous.

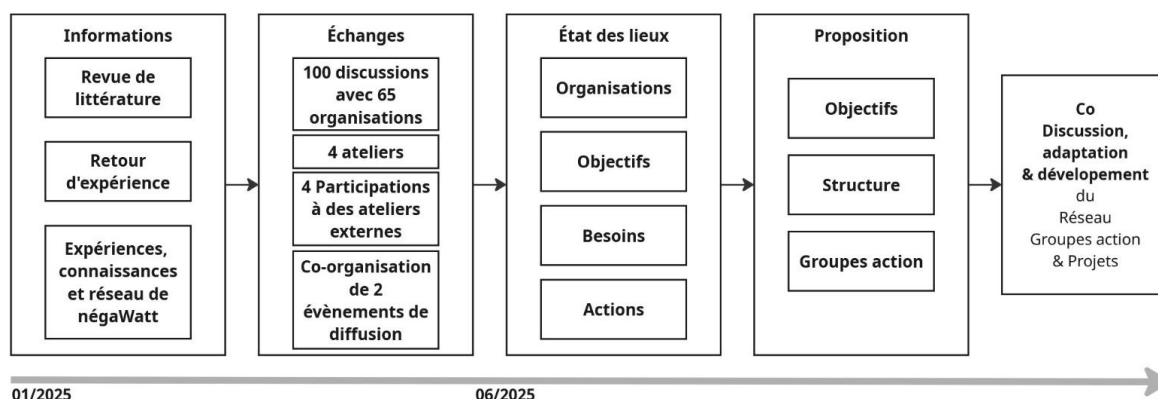


Figure 1 : Étapes de la phase de consultation

Il s'agissait tout d'abord de réunir les informations sur la sobriété. Ensuite, une série d'échanges a été menée avec environ 65 organisations. Puis, les informations récoltées ont été analysées, afin de construire un état des lieux. Enfin, sur cette base, une proposition pour le développement d'un réseau a été développée.

Tout au long de ce processus, les questions et thématiques amenées ont été évolutives. Celles-ci ont structuré les ateliers, ainsi que les bilatérales et sont illustrées dans le schéma ci-après.

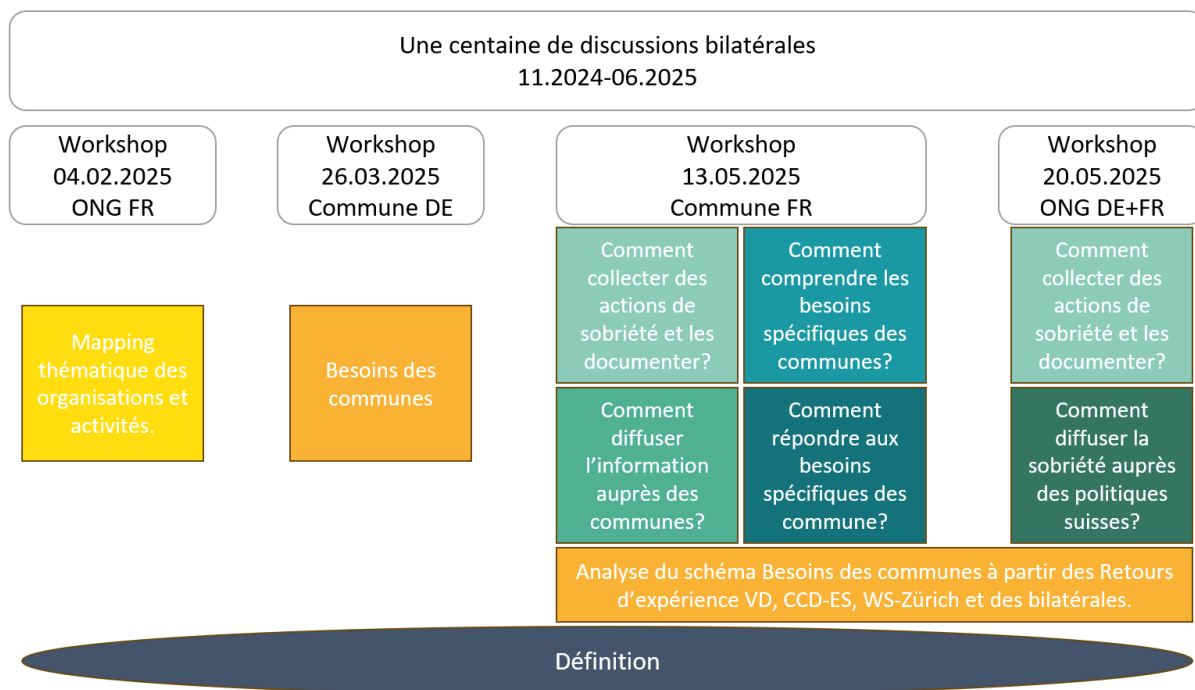


Figure 2 Questionnements suivis lors de la phase de consultation (WS : Workshop).

Il s'agissait tout d'abord de comprendre la vision de la sobriété portée par les organisations consultées, puis d'identifier leurs domaines d'action et les projets existants. Ensuite, l'objectif était de recenser les besoins des communes et des organisations. Enfin, il s'agissait de préciser les actions que le réseau pourrait mettre en œuvre, telle que la collecte de données, et d'évaluer la faisabilité des projets pouvant être portés par le réseau.

Organisations consultées

De nombreuses organisations travaillent sur la sobriété et il était impossible de toutes les consulter. Pour cela, les critères suivants ont guidé la sélection :

1. Variété de typologie d'organisation : collectivités publiques, société civile, milieu académique et tissu économique. Dans un premier temps, les milieux politiques n'ont pas été consultés dans le but de rester neutre. Il en est de même avec le tissu économique qui a peu été intégré, car leur approche de la sobriété est faible. Toutefois, plusieurs organisations consultées abordent le thème de l'économie sociale, solidaire et circulaire. De plus des bureaux d'étude et producteurs d'énergie ont également été consultés.
2. Pour les collectivités publiques, favoriser les communes est important, car c'est aujourd'hui là où il y a le plus grand potentiel de mise en œuvre d'actions de sobriété.
3. Approfondir la consultation en Romandie ainsi que mettre l'accent sur les organisations portant une démarche de justice sociale, critères issus des principaux financeurs.
4. Travailler avec les organisations qui ont répondu à nos sollicitations. En effet, certaines (rares), n'ont pas répondu à nos prises de contact.

Ainsi, 65 organisations ont été consultées et se répartissent comme suit :

Par région

- Suisse Romande : 32
- Suisse-Allemande : 6
- Nationale : 27

Par typologie d'organisation :

- ONGs : 37
- Collectivités publiques : 15
 - Cantons : 3
 - Communes : 7
 - Producteurs d'énergie : 3 (actionnaire = collectivité)
 - Bureaux d'études : 2 (conseil aux collectivités)
- Académiques : 7
- Assurances : 3
- Fondations : 3

Analyse des résultats

Les résultats sont présentés selon les questionnements suivis lors de la phase de consultation (Figure 2). En parallèle, pour chaque workshop, un rapport descriptif contenant les résultats bruts est rédigé. Ces éléments seront, à partir d'août 2025, progressivement mis à disposition en français et en allemand sur le site web de négaWatt-Suisse.

Convivialité

En introduction à cette analyse, il est important de mentionner que les personnes rencontrées, leur motivation et la convivialité sont un moteur de la sobriété. En effet, c'est grâce à ces personnes que la sobriété est portée au sein des organisations. En parallèle, elles agissent souvent de manière isolée au sein de leur organisation et les échanges avec d'autres structures sont faibles. En conséquence, il y a une recherche d'échange et de convivialité qui s'est ressentie tout au long de la phase de la consultation.

Définition et importance de la sobriété

Tout d'abord, la participation d'un grand nombre d'organisations à la phase de consultation démontre l'intérêt porté à la thématique de la sobriété. Toutefois, l'approche est différente entre les ONGs et les collectivités publiques.

Pour les ONG, le périmètre de la sobriété est une vaste discussion et doit répondre à leurs champs d'action et thématiques. De plus, il est très large et doit prendre en compte, entre autres, la transformation sociétale, l'économie, la justice sociale ainsi que « la sobriété choisie plutôt que subie ». À préciser que la sobriété est rarement pour les ONGs, leur mission centrale, et reste un objectif secondaire. Globalement, et logiquement, il a aussi été constaté que pour les ONGs environnementales, l'aspect de la justice sociale est peu abordé et inversement les thématiques environnementales sont peu prises en compte par les associations actives sur la responsabilité sociale.

En ce qui concerne les collectivités publiques, la définition ou l'usage de ce terme est peu pertinent pour la mise en œuvre d'actions concrètes, même s'il sert en arrière-plan à orienter des réflexions et stratégies. À préciser que pour certain.es, ce concept est trop vague, trop « fourre-tout » et mal compris. Enfin, la sobriété est souvent associée à la thématique énergétique, notamment par pragmatisme, car il est aujourd'hui possible de parler de diminution de la consommation. Ce qui n'est pas possible dans d'autres secteurs comme la mobilité où l'on se heurte à la question de la liberté individuelle. À noter que les organisations interrogées sont, en tant que personne, pour une sobriété systémique avec une prise en compte de la justice sociale, de l'économie, de la transformation sociétale, etc., mais ils/elles se trouvent dans leurs activités professionnelles contraint.es au pragmatisme politiques actuel.

Plus généralement, les personnes consultées expriment de la difficulté à parler de sobriété qui est parfois négativement connotée, à l'inverse du développement durable ou du zéro-net qui sont des concepts mieux acceptés.

Organisations travaillant sur la sobriété, leurs leviers et thématiques

Beaucoup d'organisations travaillent sur la sobriété (avec ou sans le mot sobriété) à travers des actions variées qui peuvent être associées à des types de leviers pouvant générer une transformation sociétale (initiative, expertise, advocacy, etc.). Aucune ne travaille spécifiquement sur la sobriété. À noter que le travail d'analyse des leviers mobilisés ne s'est pas uniquement fait par rapport aux actions de sobriété, mais en considérant l'ensemble des activités d'une organisation.

Les collectivités publiques de par leurs moyens plus forts et leurs objectifs travaillent sur de nombreux leviers, de la mise en œuvre à la communication, avec notamment le levier de la coordination. Les producteurs d'énergie ont un rayon d'actions similaires, mais avec des projets très spécifiques (par exemple conseils aux ménages) et moins de coordination. En parallèle à ces deux types de structure (semi-)étatiques se trouvent les bureaux d'étude qui proposent de l'expertise. Généralement, la sobriété devient un thème porté par le département de l'énergie qui a également les compétences pour agir dans le secteur des bâtiments. Surtout pour des approches de type écogeste auprès des ménages en lien avec le chauffage, l'éclairage ou l'électroménager. La sobriété dans l'alimentation peut également être un thème. En ce qui concerne la mobilité (qui est rarement dans le département de l'énergie), le concept de sobriété n'est pas utilisé, car il est associé à une restriction de la liberté de déplacement. Toutefois, de nombreuses actions sont déployées à grande échelle comme les transports publics ou le partage de véhicules.

Les milieux académiques sont également importants dans le paysage de la sobriété avec principalement une démarche d'analyse sur deux grands thèmes : comportements individuels et transformations sociétales. De plus, certains centres réalisent également de l'accompagnement pour des collectivités publiques associé à une démarche d'analyse. Ces organisations sont depuis longtemps actives sur la sobriété sans forcément la nommer.

Viennent ensuite les ONGs qui abordent de trois façons la sobriété ; ponctuelle, indirectement motivée par la sobriété ou systémique. Au niveau ponctuel, on trouve des ONGs présentes depuis longtemps sur le terrain avec leurs actions « historiques » qui ne sont pas nommées en tant que sobriété. Par exemple Mountain Wilderness avec « Stop heliskiing », Pro Alps souhaitant diminuer le trafic routier à travers les Alpes ou la Coalition pour des multinationales responsables. Celles indirectement motivées par la sobriété sont en grand nombre, elles agissent à la base pour une société plus juste avec un plus bas niveau de consommation à travers différents thèmes ; social (ex : [EPER](#)), économie solidaire (ex : [FRC](#), [Après-VD](#) et [Après-GE](#)) ou encore protection de la nature (ex : [Pronatura](#), [Mountain Wilderness](#)). La sobriété n'est pas ouvertement nommée, mais intégrée dans leur raisonnement. Les ONGs systémiques sont récemment arrivées sur le terrain avec entre autres négaWatt Suisse (2017), [les Shifters](#) (2020) ou encore [The Swiss Donut Economics Network](#) (2023). En parallèle, viennent d'autres grandes associations nationales qui, suite au COVID19 et le début de la guerre en Ukraine, ont intégré le thème de la sobriété ([WWF](#), [Greenpeace](#), [SES](#), [Cité de l'énergie](#) par l'intermédiaire du bureau ENCO-AG). Ces ONGs sont souvent actives sur plusieurs thèmes et seule négaWatt travaille uniquement sur la sobriété. Pour les ONGs en général, les leviers principaux d'actions sont la communication et le plaidoyer, avec également un travail sur des projets pilotes, de l'activisme ou des actions politiques (élections, initiatives). Quelques-unes proposent de l'expertise, une approche stratégique et de la coordination. Pour conclure ce paragraphe, une part importante des ONGs nationales sont moins présentes en Suisse romande et souhaitent le devenir.

Au milieu de ces trois types d'organisations (collectivités publiques, académiques et ONGs) viennent les réseaux qui sont souvent des associations : Association faîtière de communes
Réseau sobriété

([Coord21](#)), cantons ([EnDK](#)), producteurs d'énergie ([AES](#)) ou d'organisations économiques ([Après-VD](#), [Après-GE](#), [The Swiss Donut Economics Network](#)). Ces organisations travaillent sur des thèmes divers et pas forcément avec la sobriété, mais ont déjà des connexions fortes au niveau local. Les représentant.es de ces réseaux mentionnent souvent le fait que leurs membres sont déjà sursollicités et pensent qu'un nouveau « réseau » demanderait trop de ressources, mais ils estiment toutefois que leurs réseaux pourraient servir de plateforme d'échange sur le thème de la sobriété.

Puis, viennent les fondations, qui permettent un financement de bon nombre des activités des ONGs et du milieu académique. Elles jouent également un rôle stratégique et de coordination.

Enfin, par rapport au fonctionnement de toutes ces organisations, les programmes d'actions sont souvent fixés pour des périodes de 2-3 ans et en parallèle des questions budgétaires. En effet, toutes et tous souhaitent faire avancer leurs actions, mais sont bloqué.es par des questions de financement, créant en conséquence une forte concurrence sur le développement des projets.

Besoins des communes

La phase de consultation a permis de mettre en avant trois besoins des communes pour faciliter la mise en œuvre d'actions de sobriété :

- **La légitimité** ; qui est une base pour obtenir des moyens et réaliser les actions. Il y a une différence « légitimité », par rapport à/au : ses collègues ou supérieur.es ; le Canton ; et le corps politique de la ville. Ainsi, si la sobriété est inscrite dans la loi énergie d'un Canton, cela facilitera ensuite le travail au niveau communal, il s'agit alors plus largement des conditions-cadres. De même, au niveau communal, des budgets pourraient plus facilement être alloués si l'exécutif et/ou le législatif ont compris les avantages de la sobriété. Enfin, il est nécessaire que les collègues et supérieur.es comprennent les actions des personnes travaillant sur la sobriété, afin de développer des collaborations avec les autres projets et pour allouer des budgets temps. Pour y répondre, les pistes évoquées sont :
 - Construire une argumentation en faveur de la sobriété, notamment à partir de partage d'expérience.
 - Diffuser cette argumentation auprès des politicien.nes, décideur.deuses et technicien.nes.
- **Les ressources** (d'informations) ; qui sont nécessaires pour le développement d'un projet et pour trouver de l'inspiration. En effet, la sobriété étant un thème relativement nouveau, les opportunités et difficultés de mise en œuvre sont encore peu connues et les administrations se retrouvent dans des démarches exploratoires qui sont longues et coûteuses. Connaître en avance les « astuces », les étapes ainsi que les personnes à intégrer dans la démarche serait un grand avantage pour une mise en œuvre efficace. En parallèle se trouve le besoin d'inspiration, voir ce qui se fait ailleurs et qui se développe bien afin de répliquer le projet localement. Pour y répondre, les pistes évoquées sont de développer :
 - Des rencontres entre organisations de la sobriété afin qu'elles partagent leurs expériences.
 - Un carnet d'actions de sobriété avec les éléments clés pour leur mise en œuvre.
 - Des formations sur des thématiques spécifiques ou à l'usage du carnet d'actions et de leur insertion dans une administration.
- **L'opérationnalisation** ; qui est le développement de solutions concrètes lors des étapes de mise en œuvre. Les technicien.nes se retrouvent en effet parfois bloqué.es sur des « détails » de mise en œuvre. Par exemple, pour une extinction nocturne de l'éclairage public, comment maintenir celui-ci sur les passages piéton (obligation fédérale) alors que l'interrupteur pour toute une ville est central (pas de possibilité de sélectionner des lampadaires). Pour y répondre, les pistes évoquées sont de développer :

- Un carnet d'adresses de spécialistes/personnes ayant déjà rencontré.es ce type de problème. Accompagné d'un système de financement, afin de pouvoir soutenir un accompagnement.
- Un forum afin de partager sa question avec la communauté et trouver les personnes ayant déjà rencontré cette difficulté.
- Développer des projets pilotes où les opportunités et difficultés sont approfondies, puis partagées.
- Un carnet d'actions de sobriété (voir le point documentation) afin de répondre aux principales questions.

Ces besoins sont résumés dans le schéma ci-dessous.

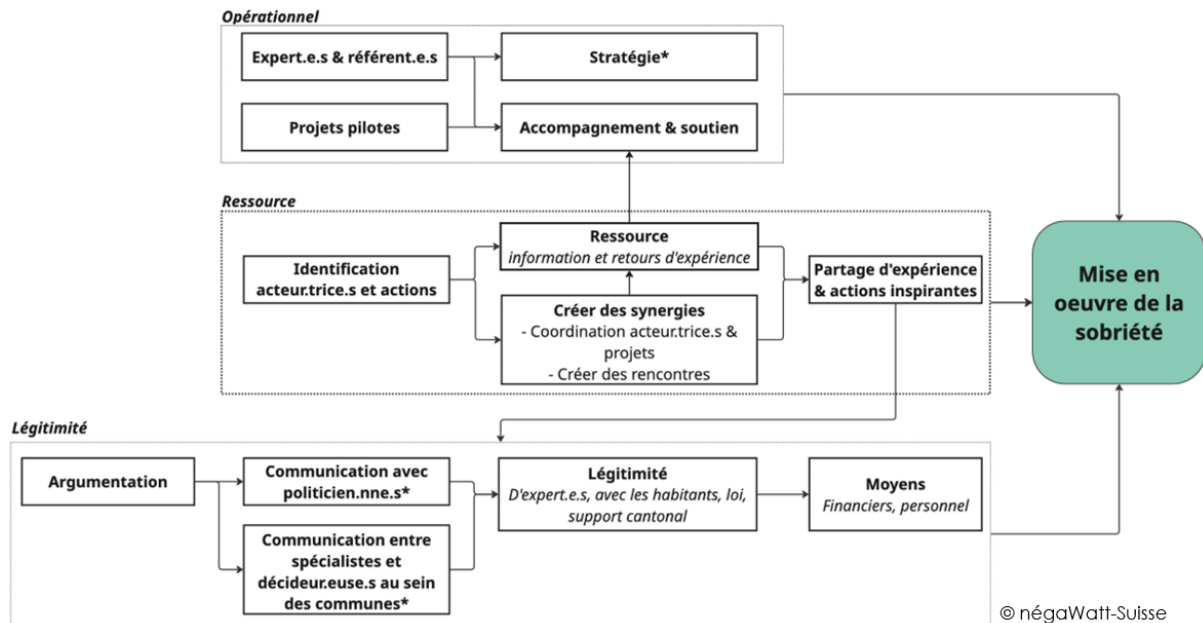


Figure 3 : Les besoins des communes pour une mise en œuvre de la sobriété (© négaWatt-Suisse)

Collecter des actions de sobriété et les documenter

Pour commencer, il est important de mentionner qu'il existe déjà plusieurs bases de données d'actions de sobriété, notamment le travail de l'Alliance climatique, du WSL, de Pusch ou du Wuppertal Institut für Klima. Celles concernant la Suisse sont, dans un premier temps, plus pertinentes, car adaptées au contexte. De plus, les communes pourraient être sondées, afin de répertorier les actions en cours de développement ou prévues. Réunir ces bases de données pourrait être une première étape.

La deuxième étape serait de structurer la base de données, afin de pouvoir prioriser les actions selon différents publics, mais également pour choisir les actions qui devraient être documentées en priorité. Pour ce faire, les critères suivants ont été identifiés ; état des projets (existantes/en cours de développement/prévues), niveau suisse (commune/cantons/Confédération), degré d'urbanisation, facilité de mise en œuvre, leviers (législatif/projet pilote/communication/etc.) et l'apport de co-bénéfices. Un critère additionnel, mais clé pour les ONG est l'inclusion d'aspects sociaux et de la transition juste.

La sélection d'actions à documenter devra d'une part être suffisamment large pour qu'elle puisse trouver un public, et d'autre part elle devra également tenir compte des moyens à disposition qui ne permettront, dans un premier temps, que d'aborder un nombre limité d'actions. Une possibilité serait de se focaliser volontairement dès le début à un public, par exemple le secteur des bâtiments pour les communes.

Vient ensuite la documentation avec les rubriques suivantes : énergie économisée, impact sur les limites planétaires (climat et GES en priorité), coûts, retours d'expérience avec les

enseignements, opportunités, obstacles et un contact d'expert.e. Il pourrait y avoir une rubrique argumentation, avec des conseils pour promouvoir l'action considérée auprès de différents publics. Pour la légitimité de l'information, les sources devront évidemment être citées et il sera important de donner des contacts d'experts régionaux qui ont déjà une reconnaissance sur le terrain. La collecte de ces informations peut se faire en explorant les documents scientifiques, mais devra principalement être réalisée en contactant les personnes ayant été actives sur ces projets.

Enfin, cette base de données devrait être vivante par rapport à la mise à jour de l'information, la documentation régulière de nouvelles actions et sa diffusion qui devra être pensée par des formations, événements, etc., en collaboration avec des organisations spécialisées dans les thèmes abordés. Son développement, son entretien et sa diffusion devraient être une responsabilité partagée entre plusieurs organisations, car l'expérience a montré que des carnets de mesures isolés sont au final peu consultés.

Comprendre puis répondre aux besoins opérationnels de mise en œuvre des communes

Pour la première étape, soit comprendre les besoins, plusieurs moyens ont été identifiés : un sondage, une permanence mail et un forum. L'avantage des deux derniers systèmes est qu'ils permettent dans un même temps de répondre aux besoins.

Une fois les besoins identifiés, il convient d'y répondre. Pour cela, quelques outils sont présentés ci-après.

Tout d'abord un carnet de mesures documentées (voir chapitre précédent), qui permettrait de répondre aux besoins de bases lors de la mise en œuvre d'action de sobriété par les collectivités publiques.

Puis, viennent des outils de type événements et formations. Avec des visioconférences mensuelles d'une ou deux heures ou un « cycle itinérant » de visite de projet de sobriété. Des conférences-discussion « classiques » seraient également une possibilité. En parallèle, des formations pourraient être développées à destination des employé.es des administrations, mais également pour les prestataires des collectivités publiques (comme des bureaux d'études). Pour ces événements et formations, cinq axes ont été identifiés : général sur la sobriété ; sur des thématiques spécifiques (par exemple l'extinction de l'éclairage) ; pour l'usage du carnet de mesures ; sur des obligations récurrentes (par exemple révision des planifications énergétiques pour les communes, environ tous les cinq ans) ; et pour les délégué.es énergies.

Enfin, un service d'accompagnement et de conseils via un carnet d'adresses d'expert.es pourrait être développé.

Pour l'ensemble de ces services (compréhensions des besoins, carnets de mesures, événements-formations et carnet d'expert.es), quelques points sont centraux : la légitimité, le temps à disposition des employé.es des administrations et la diffusion et le financement de ces outils.

La légitimité peut se construire en proposant des expert.es reconnu.es au niveau des régions et en passant par les interlocuteurs privilégiés des communes (cantons, associations de communes, producteurs d'énergie, etc.). Cela est également important pour la diffusion de l'information, car les communes passent déjà par ces organisations pour se renseigner. De plus, il serait possible de se greffer à leurs événements, afin de proposer des interventions-formations sur la sobriété. Les employé.es des administrations gagneraient ainsi du temps, car ils/elles auraient les informations sur la sobriété en participant à leurs conférences habituelles. Enfin vient la question du financement : il serait possible de développer un système d'abonnements pour accéder à certaines informations, des fiches actions, bénéficier d'événement et de formation et avoir un forfait pour un temps de conseil par année auprès de certain.es expert.es.

Diffuser les actions et la documentation sur la sobriété

Pour la diffusion du carnet de mesures, des services à la demande et d'informations générales sur la sobriété, deux publics ont été identifiés : les politicien.nes et les collectivités publiques. Il y a évidemment d'autre publics, comme la population, les entreprises, etc., mais le cadre des discussions (principalement autour des communes) et le temps à disposition ont limités les possibilités d'aborder l'ensemble de ces acteur.trices.

Comme illustré par le schéma à la page 9, l'objectif avec les politicien.nes est de donner une légitimité à la sobriété afin de débloquent des moyens. En ce qui concerne les collectivités publiques, il s'agit principalement de les soutenir dans les processus de mise en œuvre, mais également de développer une légitimité en faveur de la sobriété au sein de ces structures.

Pour les politiques publiques, cela pourrait se faire en suivant une stratégie partagée par plusieurs organisations composées, entre autres, par une compréhension de l'état des lieux, notamment sur les rapports de forces et les polarisations. Ceci permettra de définir des thématiques clés, des éléments de discours et des moments et moyens d'interventions (initiatives, projets tests, etc.). La coordination et la co-construction entre les organisations seront nécessaires tout au long du processus.

En ce qui concerne les collectivités publiques, plusieurs conseils et moyens ont été identifiés, afin que la bonne information puisse atteindre la bonne personne au bon moment, notamment due à la surcharge de travail des communes.

Ainsi il faut d'abord passer par les canaux favoris des employé.es, soient: les moteurs de recherche ; les rencontres canton-communes ou communes-communes; ou les sources officielles comme les fiches action des Plan énergie et climat communaux (PECC) du canton de Vaud et les prestataires externes de type bureaux d'études. À noter que l'échelle des communes est déterminante ; en général, les petites communes ont peu de moyens internes et ont besoin d'accompagnement, alors que les grandes communes recherchent de l'information spécifique. En ce sens, l'information devrait être accessible via des filtres par catégorie, évaluation de l'impact et priorisation de mise en œuvre. La catégorisation devrait notamment suivre les structures des collectivités publiques.

« Réseau » est-il le bon terme ?

Tout au long de la phase de consultation, négaWatt a utilisé le terme réseau. Il n'y a pas eu de discussion officielle sur ce terme, néanmoins, quelques retours peuvent être notés. En effet, ce mot semble inspirer un objet rigide et structuré, avec comme objectif principal de transmettre de l'information et de créer des liens de « connaissances » entre organisations et personnes sans forcément mettre en avant la possibilité de codévelopper des projets. Pour cette raison, d'autres mots ont été explorés comme : organisation, coalition, alliance, assemblée, association, groupement, réunion, coordination et collaboration.

Suite à diverses discussions, suggestions et analyse des définitions de ces termes, le mot coalition nous semble le plus approprié, car il désigne selon le Robert « une réunion momentanée de puissances, de partis ou de personnes dans la poursuite d'un intérêt commun. ». La variété des organisations consultées ainsi que le partage d'un intérêt commun concorde bien avec cette définition.

Enseignements et synthèse

1. La sobriété est perçue comme un vaste thème pouvant être abordé par plusieurs portes d'entrée. Avec les thématiques de la transformation sociétale, la justice sociale et l'économie pour les ONGs. L'approche des collectivités publiques est plus orientée sur la mise en œuvre, notamment de la sobriété énergétique, tout en gardant ces thèmes comme vision.
2. Un grand nombre d'organisations travaille sur la sobriété avec une forte motivation et implication des acteur.trices créant ainsi un cadre de travail convivial. De plus ces

organisations sont très diversifiées en termes d'actions ; plaidoyer, expertise, projets pilotes, etc.

3. Au niveau des communes, trois besoins ont été identifiés (graphique p.9) ; soutien dans l'opérationnalisation, des ressources en information et une légitimité d'action. Pour les auteurs de ce rapport, il semble pertinent d'étendre ces besoins à l'ensemble des collectivités publiques, c'est-à-dire pour les cantons et la Confédération.
4. Le terme coalition semble plus approprié que celui de réseau. Son usage devra être confirmé lors des discussions à venir.

Ces enseignements et leurs fondements (les chapitres précédents) pourraient être représentés par un schéma de potentielle transformation sociétale avec comme finalité la mise en œuvre d'actions de sobriété au service de la population. Cette mise en œuvre peut être facilitée par des organisations à implication plus ou moins forte (cercle vert foncé et clair) et pouvant activer une série de leviers ou être activées par des leviers (cercle blanc extérieur, soit les types d'actions des organisations consultées).

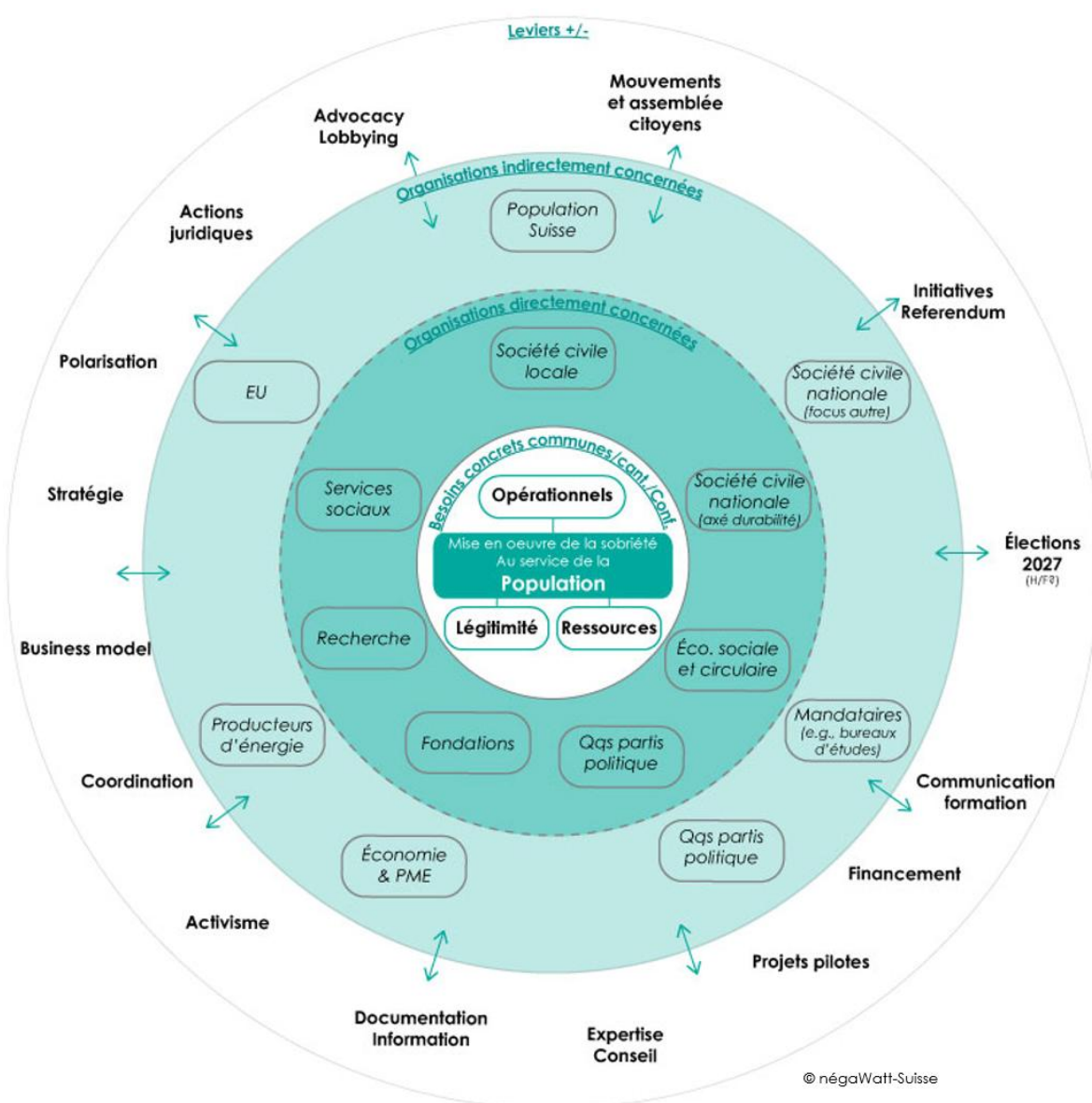


Figure 4 Schéma de potentielles transformations sociétales avec comme finalité la mise en œuvre d'actions de sobriété au service de la population. Cette mise en œuvre peut être entraînée par des organisations à implication plus ou moins forte (cercle vert foncé et clair) et pouvant activer une série de leviers ou être activées par des leviers (cercle blanc extérieur, soit les types d'actions des organisations consultées).

Besoin d'un réseau sobriété et retour sur objectifs

La phase de consultation s'est déroulée de novembre 2024 à juin 2025 et a permis de répondre aux objectifs poursuivis. Notamment en ce qui concerne la réalisation d'un état des lieux des organisations, actions et besoins et le partage de visions de la sobriété dans un esprit de convivialité et de co-développement.

Ces éléments ont été ensuite utilisés comme base pour identifier le besoin d'un réseau et en proposer une structure. En effet, d'un côté, l'analyse des besoins des collectivités et politiques publiques a montré qu'il y a une place pour de nombreux services et de l'autre, l'analyse des projets de sobriété a mis en avant qu'il existe entre eux une série de potentielles synergies. Un réseau sobriété trouverait ainsi tout son sens pour favoriser le développement de ces synergies entre projets afin de promouvoir la sobriété auprès des collectivités et politiques publiques en accord avec leurs besoins.

négaWatt a ainsi travaillé en ce sens, en mettant en discussion lors de la phase de consultation trois potentielles synergies. Il s'agit de codévelopper un carnet d'actions documentées et un service de soutien pour la mise en œuvre qui pourraient s'accompagner d'actions de diffusion de l'information. Les résultats de ces discussions, combinés avec l'analyse des besoins des collectivités publiques et des activités des ONGs et centre de recherche, ont servi pour dessiner une première esquisse d'un réseau sobriété.

Pistes pour la suite

Actuellement (août 2025), les potentiels groupes actions d'un réseau sobriété sont en cours de discussion et de développement. L'objectif est de créer une structure dynamique et vivante capable de comprendre les besoins des acteur.trices et d'y répondre. négaWatt se réjouit de cette conclusion et va continuer à être active dans le lancement de ce réseau.

Questions et contacts

Pour toutes questions, remarques ou suggestion ; vous pouvez contacter David Moreau ou Noémie Vetterli.

David Moreau

Co-directeur de l'association négaWatt
Chef de projet du réseau sobriété
david.moreau@negawattschweiz.org

Noémie Vetterli

Responsable romandie de l'association négaWatt
noemie.vetterli@negawattschweiz.org



<http://www.negawattsuisse.org>

